

Volet B

Copie à publier aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe
Déposé / Reçu le

Ré

Mc
b***15115735*****31-07-2015**

au greffe du tribunal de commerce
francophone de Bruxelles

N° d'entreprise : 0435.522.971

Dénomination (en entier) : BIOULVAX

(en abrégé) :

Forme juridique : Société anonyme

Siège : Place des Martyrs 13 - 1000 Bruxelles
(adresse complète)**Objet(s) de l'acte :**

Texte : Transfert du siège social , renouvellement de mandats et
 nomination d'un administrateur délégué

Extrait du PV de L'assemblée Générale du 03/03/2015.

L'assemblée générale décide de transférer le siège social de la société à la nouvelle adresse :
 Place Vaxelaire 1
 B-5537 Bloul

Avec effet au 3 mars 2015.

Extrait du PV de l'assemblée générale du 2 juin 2015
 A l'unanimité, l'assemblée renouvelle les mandats des
 administrateurs suivants :
 - RAYMOND VAXELAIRE administrateur et administrateur délégué
 - CATHERINE PIRMEZ administrateur
 - VANESSA VAXELAIRE administrateur
 Tous les mandats, exercés à titre gratuit, ont été reconduit
 pour une durée de trois ans jusqu'à l'assemblée générale
 de juin 2018

A l'unanimité, l'assemblée décide de nommer, à partir de ce
 jour Madame Vanessa VAXELAIRE comme administrateur délégué

Raymond VAXELAIRE
 administrateur délégué

L'assemblée du 3 mars 2015 a décidé de la nomination de
 Madame Vanessa VAXELAIRE en tant qu'administrateur pour
 un mandat prenant fin à l'issue de l'assemblée générale
 ordinaire devant se tenir en juin 2015

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 11/08/2015 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du **Volet B** : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes
 ayant pouvoir de représenter l'association ou la fondation à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature.